

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie Voiture de tourisme	Marque D O D G E	Désignation du type / signe de commerce D 500 V-8 (-2 ROYAL LANCER (-3 ROYAL CUSTOM LANCER	Numéro type No 1 9 4 7 / A
---	----------------------------	---	--------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désignation "D 500" en préfixe numéro moteur et à l'arrière du véhicule. *)
 N° de châssis frappé A gauche, à l'intérieur montant avant porte avant, sur plaquette constructeur.
 N° de moteur frappé A l'avant sur bloc-moteur (face frontale), derrière pompe à eau.
 Constructeur du châssis)
 Constructeur du moteur) **DODGE MOTOR DIVISION of CHRYSLER CORPORATION, DETROIT (USA)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type DODGE D 500 ** Genre En V, 0 H V Carburant Benzine Nombre cyl. 8 Temps 4 Alésage 92,202 mm. Course 96,52 mm. CV-impôt 26,257 Cylindrée totale 51155 cm³ CV. frein 264 (SAE) Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied: Hydraulique, à tambours, avec servo à dépression sur les 4 roues. 2. Frein A main: Mécanique, à serrage ext. s/arbre cardan resp. roues arrières. §) 3. Frein — Frein de remorque — Direction A gauche - Avec servo hydraulique Crochet de remorque — Nombre de vit. avant 3 Synchronesh +) Vit. en 1 ^{re} vit. - en prise dir. 160 km/h.	Constructeur DODGE MOTOR DIVISION Genre / Forme Licoussine *) ROYAL LANCER 2-Door Nombre de portes LANCER Coupé 2-Door 2 Nombre de pièces ass. Total 5 - 6 Avant 2-3 Milieu Arrière 3 Nombre de places debout - Pour motos: Siège arrière - Sidécar -

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Foids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) (Avec synchronesh et Overdrive)	1020 kg.	760 kg.	1780 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorques)			— kg.
Pneumatiques: Dimension Tubeless Nylon	7.60 - 15	6 Ply	simples / doubles
Capacité de charge (par pneu 630 kg.) par essieu	1260 kg.	1260 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 Volt

Phares: Marque H E L L A
 Feux de position 2, dans les phares 3 B
 Feux stop 2, coblines 21 B
 Indicateurs de direction: Syst. 4, cillignt. avec lampe-técoin et
 Avertisseur 1, électrique (2-tons)
 Rétroviseur: 1 centre, int. en haut

Syst. antibrouillard
 Ampoules Bilux à cuiller 35/35 B
 Feux rouges 2, coblines 3 B
 Feux rouges 2, dans cornes pare-chocs 3 B
 Eclairage du No de contr. 2, dans cornes pare-chocs 3 B
 AV = Séparés sous les phares (blanc)
 AR = Comb. av. feux stop (rouge) 21 B
 Emplacement 2, électriques
 Etoile-glace 2, électriques
 Phares reculi: 2, s/contact et levier c.v.

DIMENSIONS

Voie { avant 1'490 mm.
 arrière 1'510 mm.
 Longueur hors-tout AV. 1'850 AR. 1'650 mm.
 Empattement 3'050 mm.
 Longueur hors-tout 5'380 mm.
 Hauteur (non chargé) 1'530 mm.
 Garde au sol 180 mm.
 Porte à faux, arrière 1'350 mm.
 Crochet de remorque (haut, dep. sol) — mm.
 Crochet de remorque (porte à faux) — mm.
 Diamètre de braguage ext. gauche 13,50 m.
 Diamètre de braguage ext. droite 13,00 m.

Clm. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.
 Longueur intérieure mm.
 Hauteur du pont de charge mm.
 Hauteur intérieure mm.
 Hauteur du pont dep. le sol mm.
 Ridelles (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

- *) "LANCER" latéralement sur ailes avant. Modèle Cabriolé, voir bordereau-type no. 1947/B.
- **) Moteur, type "SUPER POWERED SUPER RED RAM" avec 2 carburateur à 4 corps.
- 5) Vhc. avec transmission automat.: Frein à expansion.
- +) s/demande: Avec Overdrive ou transmission automatique "Powerflite" (A indiquer s/rapport expertiso).
- Mesure du bruit: A 7 m latéralement
- MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (cal. RE) 80 phone
- 1) Vhc. avec transmission automatique "Powerflite":
 Doivent être équipés d'une cale.
- 2) Ornementation capot: Modifié par l'importateur en accord avec l'interprétation Art. 12, al. 3 RE et Circ. DFJP 16.3.1956.

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'expertise-types

Schinzach Bad, le 18.6.1956.